Demande de rendez-vous auprès de l'ABF de Côte-d'Or

Lieu des permanences : antenne de la DDT de Montbard

Document à envoyer à l'UDAP 21 (udap21@culture.gouv.fr) avec copie la Direction Départementale des Territoires de Montbard (ddt-st-ads-montbard@cote-dor.gouv.fr)

Nom, Prénom :	
Adresse mail :	**Téléphone :**
Commune des travaux :	
Adresse, n° de parcelle :	
Description du projet :	
Réservé à l'UDAP : • **Rendez-vous programmé le (date / heure) :**	

Comment préparer mon rdv avec l'ABF ?

Afin de bien préparer votre rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France, il faut regrouper quelques éléments vous permettant d'expliquer votre projet.

Il faudra ainsi :

- Un plan de situation et des photos de l'environnement pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrit votre projet : des photos de la rue, des constructions voisines, des terrains alentours si le projet est isolé, de la construction concernée par le projet…
- Que votre projet soit suffisamment décrit pour pouvoir être évalué. Vous pouvez présenter des dessins de plans, de la parcelle, des façades, voire une coupe sur le terrain. Vous pouvez également venir avec des photos des matériaux souhaités ou des images dont vous vous inspirez pour votre projet.
- Avoir consulté le règlement d'urbanisme de votre commune pour être sûr que votre projet est compatible (à voir avec la mairie ou le centre instructeur de la communauté de communes).

N'hésitez pas à noter vos questions pour que l'architecte des bâtiments de France puisse répondre à vos interrogations précises.